



Compte rendu de la réunion CoDep09 du 5/11/2021

C'est dans les locaux de l'ACA Pamiers à partir de 18h00 qu'a eu lieu la première réunion post A.G de notre comité Départemental de Cyclotourisme.

Etaient présents Jacques Dewancker président, Noëlle Raynaud trésorière, Raoul Brunet secrétaire, et les membres Alain Pezè, Alain Ferracin, Didier Damidot . Rémy Santa Catalina nouvel élu, était absent excusé.

Cette réunion débute sur un moment de recueillement à la mémoire de **Lucien Mayaud** le secrétaire emblématique du club de Lézat, et au combien regretté par nous tous.

L'ordre du jour commence par **la composition du bureau**, qui intègre un membre supplémentaire, à savoir Rémy Santa Catalina, secrétaire du Club de Foix Cyclo. Le bureau reste donc inchangé : Jacques Dewancker Président, Noëlle Raynaud Trésorière, Raoul Brunet Secrétaire.

L'attribution des responsabilités des commissions est modifiée comme suit :

- Alain Ferracin à la commission des jeunes.
- Rémy Santa Catalina à la commission formation.
- Noëlle Raynaud à la commission des féminines.
- Jacques Dewancker à la commission sécurité.
- Didier Damidot restant référent médical.

Le calendrier 2022 validé en A.G est complété par la date du Point Café d'Avril que nos amis du Club de Beille organiseront le dimanche 3/4/22 en après-midi. La clôture de la saison du CoDep aura lieu à Varilhes, le samedi 16/10/2022 en après-midi, organisée par nos amis du club de Foix. Notre A.G 2022 est prévue au siège du CoDep à Pamiers maison des associations le 21/10/2022, elle sera suivie d'un repas en extérieur dont le lieu reste à définir.

Participation financière du CoDep aux organisations des clubs, afin d'aider à la réalisation des manifestations inscrites au calendrier 2022. Pour cette année, et après l'évènement dûment réalisé, le montant versé sera de 250€. (Voté à main levée à l'unanimité moins un).

Retour sur l'AG 2021 : Une AG de bonne tenue comme l'a souligné notre secrétaire de comité régional, honorée par la présence des représentants de 9 clubs sur 11, mais aussi des élus locaux et du représentant des cyclos cardiaques.

Référentiel de formation (FFCT 2021/2025) Chaque club en est détenteur, et comme son nom l'indique, les clubs doivent plus que jamais utiliser les outils que notre fédération met à notre disposition pour développer nos activités, et ce grâce à la formation de nos membres.

Projet de challenge des randonnées en Ariège : Afin de dynamiser l'activité cyclo touristique en Ariège, notre président travaille sur un schéma de projet, qui engloberait : l'Edelweis Ariégeois, Les 9 vallées du Couserans et l'Ariégeoise permanente (rando-cyclo permanente en attente de labellisation par la fédération), ce challenge récompenserait les récipiendaires.

Le Mouflon Ariégeois : Toujours d'actualité, mais mis en sommeil depuis la crise sanitaire, espérons qu'il revive en 2022. Comme déjà dit, après chaque organisation, les clubs doivent retourner par mail la liste des participants, au secrétaire du CoDep, qui compilera ces fichiers en fin d'année avant l'AG. Ce challenge sera doté de bons d'achats.

AG du CoReg d'Occitanie à Bram les 27 et 28/11/2021 : Félicitations à notre président qui postulera, afin d'intégrer la commission Sécurité.

Indemnisation des frais de représentation des membres du CoDep09: Les fiches de frais sont à présenter au président pour signature. Ce afin de les faire valoir auprès de l'administration et dans les règles édictées par l'administration fiscale. Le secrétaire fera parvenir aux membres du CoDep une fiche type / excel à actualiser des montants déductibles en vigueur.

Questions diverses : Le sujet de la fréquentation de nos licenciés sur les organisations des clubs dans le calendrier départemental est toujours d'actualité. Le constat est sans appel, moins de motivation, de moins en moins de présence. Pour les ariégeois, Il est suggéré de réduire les frais d'inscription (si il y en a) voir de les rendre gratuits. D'engager les responsables des clubs à privilégier voir (imposer) ces dates dans leurs calendriers respectifs, tout en gardant si nécessaire des sorties libres pour les jours concernés. A chaque club de décider, et ce pour le devenir de nos et de leurs organisations respectives.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de réunion à 19h30.

Le secrétaire Raoul Brunet

Le président Jacques Dewancker